

# Dispositif d'accompagnement

## Certification ISO 20121

### PRINCIPE

UNIMEV et CREALIANS proposent aux professionnels de la filière Événement un dispositif d'accompagnement vers la certification de leurs entreprises à la norme ISO 20121 de management responsable appliqué à l'activité événementielle.

### DISPOSITIF

Ce programme d'accompagnement vers la certification ISO 20121 comprend :

- Une formation inter-entreprises de 7 jours dispensée par Green Événements
  - Formation gérée administrativement par UNIMEV
  - Détail du programme de formation en page 2
  - Lieu de formation : UNIMEV
  - Tarif de formation par stagiaire pris en charge au titre de la formation continue : 3850 € HT
  - Tarif supplémentaire d'administration UNIMEV par stagiaire, NON pris en charge au titre de la formation continue : 700 €, comprenant :
    - gestion de la formation
    - restauration des stagiaires (matin et midi)
    - salle et matériel
    - documentation
    - négociation collective des tarifs de certification auprès des organismes tiers indépendants, incluant le cahier des charges d'appel d'offres
- Une formation intra-entreprise de 4 ou 5 jours (selon la taille de la structure) dispensée par Green Événements
  - Formation gérée administrativement par Green Événements
  - Détail du programme de formation en page 3
  - Lieu de formation : en entreprise
  - Tarif de formation par entreprise pris en charge au titre de la formation continue :  
Pour les structures de moins de 50 collaborateurs : 4200 € HT  
Pour les structures de plus de 50 collaborateurs : 5400 € HT
  - Ce tarif inclut l'éventuel déplacement des équipes GE pour les entreprises implantées hors région Ile-de-France

A noter :

- Le dispositif n'est déclenché qu'à partir de la constitution d'un groupe de 10 stagiaires
  - Le groupe n'excédera toutefois pas 12 stagiaires.
- Les dates de formation seront établies en concertation avec l'ensemble des stagiaires.
- Les entreprises intéressées ne peuvent souscrire qu'à la totalité du dispositif.
- Le tarif total du dispositif par stagiaire/entreprise, à savoir 8750 € HT pour les structures de moins de 50 collaborateurs ou 9950 euros HT pour les structures de plus de 50 collaborateurs, NE comprend PAS :
  - Les frais de séjour des stagiaires sur Paris (déplacement et hébergement)
  - Les frais d'audit par tierce partie indépendante, qui feront toutefois l'objet d'une négociation collective, sous l'égide d'UNIMEV et de CREALIANS
  - L'achat de la norme ISO 20121 publiée par l'AFNOR
  - Les audits internes annuels à réaliser en amont des audits de suivi N+1 t N+2
  - La relecture du pack documentaire ISO 20121 (tarif : 2400 euros HT)